

CONNAIS-TU LES PERSPECTIVES D'UN BEL AVENIR QU'OFFRE L'EMPLOI DE PORTEUR D'AVIS ?



Tu es jeune et tu voudrais déjà travailler. Lis cet article, il est écrit pour toi. Tu sauras à quoi t'en tenir. Tu pourras aussi rendre service à des camarades qui sont dans ton cas.

Tu as déjà vu, dans les gares et sur les routes, ces jeunes gens qui sont chargés de remettre au domicile des clients du rail les colis et les avis d'arrivée urgents. Ce sont des « porteurs ». Ils sont jeunes — certains ont quatorze ans à peine — et, bien qu'ils exercent un emploi modeste, ils sont confiants dans l'avenir.

A la suite d'une épreuve pas compliquée du tout — le programme correspond à celui du 4^e degré —, la Société les a recrutés en leur donnant des assurances. Une belle carrière les attend.

Tout en remplissant leur emploi de porteur, ils sont initiés, par la pratique, aux différentes particularités du service dans les gares. Ils participent déjà à la vie passionnante du chemin de fer.

De plus, un enseignement de formation générale et des cours professionnels leur sont dispensés par correspondance pendant trois ans. Cet écolage, qui, bien sûr, est à leur portée, les prépare à une épreuve. Tout est mis en œuvre pour qu'ils soient capables de la réussir.

Les lauréats de cette épreuve — ceci vaut la peine d'être souligné, tu en conviendras — ont la priorité absolue pour obtenir une nomination de commis ou de garde sur les lauréats des concours ordinaires, et la validité de leur candidature est illimitée. Leur admission dans les cadres des employés est donc garantie.

Ce n'est pas tout.

Les porteurs d'avis lauréats de l'épreuve de fin d'initiation peuvent accéder, par simple déclaration d'aptitude ou par la réussite à des épreuves de promotion, aux emplois suivants : commis aux écritures, opérateur-mécanographe, facteur de gare, rédacteur auxiliaire, premier opérateur-mécanographe, facteur de gare itinéraire de 1^{re} classe, chef de factage, chef opérateur-mécanographe, premier chef de factage, chef de gare de 4^e classe, sous-chef de gare de 2^e classe, premier chef de gare de 4^e classe, premier sous-chef de gare de 2^e classe, chef garde, chef garde de 1^{re} classe, chef garde contrôleur.

Il n'y a pas encore tout.

Les porteurs d'avis qui participent à des concours publics se classent immédiatement après les agents statutaires et bénéficient avec eux d'une priorité absolue sur les candidats étrangers à la Société. Comme quoi un jeune homme qui aspire à devenir rédacteur, par exemple, met plus de chances de son côté en commençant comme porteur d'avis. Il lui suffira d'obtenir le minimum de points requis pour être admis avant

tout candidat étranger à la Société ayant même obtenu de meilleurs résultats.

Et qu'arrive-t-il des porteurs d'avis qui abandonnent les cours ou qui ne satisfont pas à l'épreuve finale ? Ces cas sont rares. Mais la Société ne s'en désintéresse pas. Juges-en !

A dix-huit ans, ces porteurs, tout comme leurs collègues poursuivant leur initiation, sont inscrits d'office aux listes des candidats aux emplois d'ouvrier non qualifié de la zone de recrutement de leur choix et bénéficient, pour la dévolution de tels emplois, d'une priorité absolue sur les postulants ne faisant pas partie des effectifs de la S.N.C.B. Ils débiteront comme ouvriers non qualifiés et pourront briguer tout emploi d'homme de métier s'ils estiment posséder les aptitudes professionnelles requises. Normalement, les débouchés qui s'offrent à eux sont les emplois suivants : chargeur A, manœuvre de gare, chef chargeur ou peseur, chef manœuvre de gare, signaleur (D, C, B, A successivement), signaleur-instructeur.

Qu'en penses-tu ?

Vers la fin de l'année scolaire, la S.N.C.B. organise régulièrement un concours pour l'admission de porteurs d'avis. L'épreuve de 1962 aura lieu le 8 juillet prochain. Les demandes d'inscription à ce concours devront être introduites sur formulaire spécial délivré gratuitement aux guichets des gares et pourvu d'un timbre « chemin de fer » de 40 fr, à annuler par application du composteur d'une gare. Ces demandes devront parvenir le 25 mai 1962 au plus tard à l'adresse suivante : S.N.C.B., Commission d'Examens, Bureau 51.14, 76, rue Belliard, Bruxelles 4.

Voilà une date et une adresse à retenir.

Parles-en à tes parents. Et n'oublie pas tes camarades !

Les conditions ? Elles sont simples. Il faut :

- Etre de nationalité belge ;
- Etre né entre le 1^{er} septembre 1948 et le 31 août 1945 inclus ;
- Avoir satisfait à la loi sur l'obligation scolaire.

Le concours porte sur l'orthographe, la rédaction, l'arithmétique et la géographie de Belgique. Le programme correspond, comme nous avons dit, à celui de l'enseignement du 4^e degré.

Si tu es décidé, prépare-toi sans tarder.

Entre deux révisions, va voir à la gare les conditions de rémunération. On te donnera les taux de salaire horaire et les montants des allocations de foyer ou de résidence auxquels tu auras droit. On oubliera peut-être de te dire que les porteurs d'avis obtiennent, après un an d'ancienneté, douze billets pour voyages gratuits en service intérieur. Ce n'est pas à négliger. Mais pense surtout à la carrière qui t'attend et aux rémunérations qui peuvent être les tiennes après ton écolage !